



COMITE DIRECTEUR NATIONAL
150, rue du Faubourg Poissonnière
5^{ème} étage
75010 PARIS
CSE05V0
☎ 01.40.14.01.04 et 01.40.14.23.10

Madame, Monsieur le Président
AMICALE SPORTIVE ET CULTURELLE

CHALLENGE INTER-ASC PADEL TENNIS FEMININ
Saison 2024-2025

Paris, le 3 septembre 2024

Madame, Monsieur le Président,

La Commission Sport a enregistré l'**engagement de 44 équipes (+20)** pour 28 ASC dans le challenge inter-ASC de PADEL TENNIS FEMININ pour la saison 2024-2025.

Nous avons réparti ces **44 équipes en 4 poules de 11 équipes**, chacune d'entre elles qualifiant 3 équipes pour la phase finale.

Nous vous précisons que **le tour qualificatif devra se jouer au plus tard le 29 mars 2025.**

Les Présidents des ASC chargées d'organiser sont priés de nous faire parvenir **dès le lendemain de la rencontre** les résultats des parties ainsi que les feuilles des rencontres. **Le Secrétariat ne traitera les demandes de remboursements de frais qu'en possession de la feuille de match correspondante.**

De plus, nous vous invitons à vous reporter au règlement général des challenges en ce qui concerne la vérification de l'identité des joueurs et vous rappelons que chacun doit être inscrit dans la section sur le site de l'ASC et être en possession d'une pièce d'identité officielle (C.N.I., passeport ou permis de conduire). Chaque ASC présentera le trombinoscope de sa section PADEL TENNIS FEMININ.

Nous demandons à toutes les ASC se déplaçant de bien vouloir faciliter la tâche aux organisateurs (hébergement/repas).

La finale nationale sera organisée par **l'ASC LILLE à une date communiquée ultérieurement.**

Veuillez croire, Madame, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PP/La Présidente de la COMMISSION SPORT ET PLEIN AIR
Frédérique RABIER-ALIOME
Nadège GRANJOU